

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIII^e Volume.
N^o 24. — Décembre 1890.

EXTRAITS DU RÉGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1890

Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDÉE EN 1781

Ernest Payen

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hotel-de-Ville, 9-11

SENLIS

LIBRAIRIE

ARTICLES DE BUREAUX

PAPETERIE

LIVRES D'ÉCRITAINES

CARTES DE VISITE

Livraison Rapide. — Prix Modérés.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpelte. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebret. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérad. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents.....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier.....	Choquet (Jules)
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes père.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Sailot, Tassin, Testard, Vaudier, Lagny.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Lefèvre. — *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt.
CREIL. — *Président* : M. Somasco. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pauquet. *Secrétaire* : M. Thuillot. *Trésorier* : M. Picquary. *Délégués* : MM. Cazier et Pichon
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *V. Secr.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Punant.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Président* : M. Baudet. *Vice-Prés.* : M. Vivier. *Secr.* : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Delaunay. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Meunier.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Darragon. *Secrétaire* : M. Lebeau. *Vice-Secrétaire* : M. Délie. *Trésorier* : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Renault. *Vice-Présid.* : M. Payen. *Secrétaire* : M. N. *V.-Sec.* : M. N. *Trésorier* : M. N. *Délégué* : M. Lefèvre.

Société d'histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice : 9542

CB : 4765

SHAS



Imprimerie Administrative & Commerciale

Fondée en 1751.

TYPOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE — AUTOGRAPHIE
GRAVURE

Ernest PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SEN LIS

Travaux de Ville et d'Administration.

Registres.

Affiches de toutes grandeurs.

Prospectus. — Catalogues. — Circulaires.

Cartes de Visite. — Menus.

Factures. — Mandats. — Chèques. — Traités.

Labeurs.

Lettres de Naissances, Mariages, Décès, etc., etc.

LIVRAISON RAPIDE — TRAVAIL SOIGNÉ

Librairie. — Papeterie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 DÉCEMBRE 1890.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal est adopté.

Sont admis membre de la Société :

- MM. BASSIER, jardinier chez M. Balfourier, au Mont-de-Pô,
Gouvieux (section de Creil);
CLERCY (Daniel), jardinier chez M. Rouher, à Creil (id.);
DUVERNAY (Benoit), jardinier chez M. Véret, à Creil (id).
FONTAINE, délégué cantonal, à Boissy-Fresnoy (section
de Nanteuil);
POIREMURE (Alfred), jardinier à Chevreuille (id.).

La correspondance comprend :

Une lettre de M. Brochon s'excusant de ne pouvoir assister
à la séance;

Une lettre de M. le Maire de Crépy relative au jardin;

Une réclamation de M. Barbou;

Une lettre de M. Guinand qui se rappelle au bon souvenir
de ses collègues. Il nous apprend qu'il est devenu viticulteur
à Saint-André-d'Apehon (Loire).

M. le Secrétaire général donne connaissance de la situation
financière de la Société, et du projet de budget pour
l'année 1891.

Le rapport fait au nom de la Commission des finances est
adopté à l'unanimité.

Il est procédé aux élections annuelles.

XIII^e VOLUME. — N^o 24. — DÉCEMBRE 1890.

MEMBRES DU BUREAU :

Votants : 30.

Président.....	MM. THIRION.....	29 voix.
Vice-présidents.....	BROCHON.....	—
	MOREL.....	—
	VANTROYS...	—
Secrétaire-général.....	DELAMOTTE..	—
Secrétaire-général-adjoint..	LEBRASSEUR.	—
Secrétaire.....	LEGRAS.....	27
Trésorier central.....	CHOQUET....	29
Trésorier adjoint.....	NOCHÉ.....	27
Bibliothécaire.....	DESLANDES..	27
Conservateur du matériel...	TIRLET.....	29

M. le Président remercie au nom du Bureau les Membres de la Société de cette nouvelle marque de confiance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Votants : 27.

MM. BERGER (Sylvain), BORDIER, COMPIÈGNE (Simon), DELMONT, DESLANDES fils, FOSSIEZ, PECQUET, SALLOT, TASSIN, TESTARD, VAUDIER, chacun 26 voix.
LAGNY 15 —

COMMISSION DU JARDIN :

MM. BORDIER, TASSIN, TESTARD.

La séance est levée, après le tirage de la loterie, comprenant 13 lots de fruits.

Apports :

M. THIRION. — Poires Nec plus Meuris, Passe-Colmar.
M. LOZET. — Poires Madame Bonnefond, Passe-Colmar ; Pommes Reinette de Saintonge.

Section de Betz.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1890.

PRÉSIDENCE DE M. DESJARDINS, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

M. DEFROCOURT, instituteur à Antilly, est nommé vice-secrétaire de la Section de Betz.

Le Professeur, avec le talent qui lui est connu, a développé : *De la plantation des arbres fruitiers.*

Sont admis les membres nouveaux dont les noms suivent : MM. DOUCET (François), rentier ; VALLIN (Arthur), épicier à Betz, et HEURLIER père, propriétaire à Thury-en-Valois.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1890.

PRÉSIDENCE DE M. DESJARDINS, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal est adopté.

Apport :

M. DEFROCOURT dépose sur le bureau un énorme potiron (rouge vif d'Etampes). — *Mention très honorable.*

La Section décide qu'il n'y aura pas de réunion en décembre. Il n'y aura pas de leçon avant le troisième jeudi de janvier.

Sont admis les membres nouveaux dont les noms suivent : MM. REILHAC, docteur-médecin ; MÉZIÈRE, notaire, et CAP (Victor), jardinier, tous trois domiciliés à Betz.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1890. — PRÉSIDENCE DE M. VALADON.

Admission définitive, comme membres de la Section, de MM. FONTAINE, ancien instituteur à Boissy-Fresnoy, et

POIREMURE (Alfred), jardinier chez M. Daragon, à Chevreuille, présentés en séance d'octobre.

Démission de M. MOQUET, de Chevreuille.

Démission de M. LEBEAUX, secrétaire de la Section, causée par son départ de Nanteuil. L'assemblée lui vote des remerciements pour le zèle dont il a fait preuve dans ses fonctions, et charge M. le Président de lui transmettre.

Cours de M. Lozet sur l'arboriculture fruitière; modes de multiplication dans la pépinière; culture des chrysanthèmes.

Apports en séance :

1° M. CHARLES, jardinier chez M. Valadon : Un lot composé de quatre variétés de Courges, Poireaux longs de Paris, Choux Milan des Vertus, Carotte nantaise, Chicorée frisée de Meaux et de Rouen, Scarole, pour lequel il est accordé 2 points (*mention honorable*).

2° Le même : Un lot de Fleurs coupées (Chrysanthèmes). 1 point (*mention simple*).

3° M. GARNOTEL, jardinier-maraîcher à Nanteuil : Piment rouge long, Piment jaune long hâif, Courges de l'Ohio, des Missions, de Hubbard, pour lequel il est accordé 2 points (*mention honorable*).

Vœu de la Section :

Que le dimanche qui lui est accordé chaque fois qu'il y a cinq dimanches dans un mois ne lui soit pas enlevé pour être attribué aux nouvelles Sections créées, mais qu'au contraire le Bureau central fasse son possible pour lui en accorder d'autres de temps en temps, afin que les leçons soient mieux suivies, les jeudis n'étant pas favorables à l'assistance aux leçons.

Tirage de la tombola ordinaire.

Les élections n'ayant pu avoir lieu au mois de décembre à cause des fêtes de Noël, sont reportées à la séance du 29 jan-

vier, qui sera présidée par M. Thirion, président de la Société.

Il sera procédé à la distribution des médailles obtenues pour les apports en séance.

RAPPORT

de la Commission des Finances.

Messieurs,

La Commission des Finances s'est réunie le 26 novembre dernier, pour entendre le rapport de M. le Trésorier central sur les dépenses et recettes de 1890, et dresser le Budget de 1891.

Elle a d'abord constaté le zèle et le dévouement apportés par M. J. Choquet dans le mandat que vous lui avez confié avec beaucoup de raison.

Les recettes sont faites, les dépenses payées avec le plus grand soin, et la Commission ne peut que vous répéter ce qu'elle disait l'an dernier, et vous demander un vote de remerciements bien mérité pour la bonne gestion de nos fonds par M. le Trésorier central.

Il résulte des comptes qu'il nous a présentés, et qui sont de la plus rigoureuse exactitude, que la Société possède en caisse la somme de..... 3.084 fr. 30

Pour mémoire, une obligation foncière 1879.

Reste à recouvrer..... 40 »»

Il y aura lieu d'ajouter à cet actif le produit des fruits du jardin.

Les restes à payer, suivant détails, s'élèvent à la somme de..... 4.775 fr. »»

D'où un excédent de recettes de..... 1.346 30

Notre situation financière est donc bonne, d'autant plus que, vu les Sections nouvellement formées, le nombre des

membres a augmenté depuis quelques années, et qu'il faut espérer que les admissions ne peuvent que se multiplier.

Mais, si les membres nouveaux sont plus nombreux, les dépenses suivent, et, malgré notre réserve, la Commission, à l'unanimité, vous propose de maintenir les résolutions prises l'année dernière au point de vue des économies à réaliser.

Vous remarquerez, dans les dépenses portées au Budget, un placement des cotisations des membres perpétuels.

Vous penserez, comme nous, qu'il n'est que juste de mettre en réserve les cotisations de ces membres, qui se sont libérés en un seul paiement.

Nous avons l'honneur de vous soumettre le Budget pour l'année 1891, se montant :

En recettes, à la somme de.....	8.066 fr. 30
En dépenses, à celle de.....	7.338 »»
Soit, en excédent de recettes	<u>728 fr. 30</u>

BUDGET DE L'ANNÉE 1890

Recettes.

En caisse au 1 ^{er} décembre 1890.....	3.081 fr. 30
Cotisations à recouvrer.....	40 »»

RECETTES DE 1890.

Cotisations à 10 fr.	3.700 fr.	} 4.945 »»
Id. à 5 fr.	25	
Subvention du Ministre	500	
— du Département ...	500	
— de la Ville de Senlis.	200	
Don de M. le D ^r Pigeaux	20	
Total.....	<u>8.066 fr. 30</u>	

Dépenses.

Reste à payer à MM. Payen, Lefèvre, Le- roux, Mirville, Perséguers, Hardy, Desjar- dins, Barbier et Gomot, après vérification des mémoires.....	4.400 fr.	} 4.775 fr.
A M. Lozet	375	

DÉPENSES DE 1890.

Entretien de la salle.....	50 fr.	} 5.563
Abonnement aux eaux.....	50	
Assurance	50	
Contributions.....	48	
Frais de correspondance et bureau.....	40	
Professeur.....	4.500	
Gages de la concierge.....	25	
Frais de recouvrements.....	400	
Entretien du jardin.....	200	
— de la maison du pro- fesseur.....	400	
Chauffage	20	
Achats de livres et outils.....	350	
Médailles.....	350	
Visites de jardins.....	150	
Entretien de la tente.....	50	
Exposition de 1892 (réserves)..	400	
Impressions.....	900	
Société pomologique.....	10	
Dépenses imprévues.....	250	
Emploi des cotisations des mem- bres perpétuels.....	950	
Total.....	<u>7.338 fr.</u>	

Senlis, le 26 Novembre 1890.

Le Président
de la Commission,
MOREL.
Le Trésorier,
J. CHOQUET.

Le Secrétaire-Général,
G. DELAMOTTE.
Les Membres de la Commission
TIRLET, NOCHÉ.

La Table des Matières du XIII^e volume, qui devait être jointe au Bulletin présent, sera envoyée à chaque Sociétaire avec le Bulletin du Janvier, qui contiendra en outre la Liste complète des Membres de la Société.

CHRYSANTHÈMES D'AUTOMNE

(Suite).

Les nombreux croisements qui se sont opérés naturellement et artificiellement sur les différentes races de Chrysanthèmes vivaces, en ont altéré ou plutôt confondu les véritables types, de sorte que, par suite du nombre toujours croissant des variétés, on en était arrivé actuellement à les cultiver sans pouvoir les distinguer, à moins toutefois d'être un spécialiste de longue expérience, comme les semeurs que j'ai cités dans le précédent article.

Fort heureusement qu'en horticulture, comme en toute autre chose, il se trouve des hommes sagaces capables de débrouiller toutes les confusions, de démontrer clairement que toutes les difficultés sont surmontables. Eh bien ! c'est ce qu'a fait M. Mottet en créant pour le genre Chrysanthème un *Essai de classification* qui permettra désormais à tous les amateurs de reconnaître et de réunir à leur type originaire ou à leur représentant, toutes les variétés anciennes ou nouvelles qu'ils pourraient posséder dans leur culture. Cet *Essai de classification*, dont je dois la connaissance à la *Revue horticole*, qui l'a publié dans son numéro du 1^{er} mai 1890, m'a beaucoup séduit ; je l'ai expérimenté à diverses reprises, et quoique la floraison des Chrysanthèmes ne fût pas brillante sous notre ciel, pendant l'automne qui vient de s'écouler, j'ai pu cependant, malgré cet obstacle, me rendre compte combien ce système de classification pouvait apporter d'ordre dans la tenue d'une collection, combien il pouvait procurer

de satisfaction à l'amateur qui la cultive. Sans doute ce système n'atteint pas la perfection, mais il est on ne peut plus logique, à la portée de tous, puisqu'il m'a permis de distinguer un individu chinois au milieu d'un groupe d'individus japonais. Certes, à première vue, cela n'est pas tout à fait facile ; néanmoins avec un peu d'observation on y arrive vite. J'avoue avoir tâtonné un peu en commençant, cela tenait à la cause suivante : j'avais lu également dans la *Revue horticole* (n^o du 16 juillet 1890) un article sur le Chrysanthème en France et au Japon en 1889, où l'auteur, M. Bellair, met en doute l'existence d'espèces absolument indiennes, japonaises ou chinoises (1).

Cette hypothèse, émise par un éminent professeur, m'a quelquefois fait réfléchir ; je me demandais par quelles appellations l'on pourrait bien remplacer celles que M. Mottet admet dans les cinquième et sixième classes de son *Essai de classification*, qui sont justement, d'une part Japonais vrais, et de l'autre Chinois. Je cherchais dans ma tête une solution qui pût me mettre d'accord avec ces auteurs. Ne l'ayant pas trouvée, je la cherche encore. Mais voulant absolument arriver à classer ma collection, d'après les moyens indiqués par M. Mottet, j'ai, après quelques hésitations, admis en principe qu'il existait des Chrysanthèmes de races distinctes, c'est-à-dire Chinois, Japonais, Indiens, etc.

D'ailleurs l'admission de ce principe était de nature à faciliter le travail que j'avais entrepris, celui de diviser ma collection en seize classes, comme me l'avait inspiré l'article : *Essai de classification des Chrysanthèmes de l'Inde*, article que je vais maintenant retracer en partie pour que nos lecteurs puissent, eux aussi, à l'automne prochain, essayer de classer leur collection.

(1) Il est probable même, dit M. Bellair, qu'il n'y a pas autre part que dans notre imagination d'espèces absolument japonaises, chinoises ou indiennes.

L'auteur a pensé que la forme individuelle des fleurons était le meilleur caractère à l'aide duquel on pourrait établir les premières divisions, et qu'il faudrait mieux ne considérer l'ensemble de la fleur que pour les divisions secondaires; il admet que seize classes sont nécessaires pour n'avoir dans un même groupe que des fleurs ne différant pas autrement que par la couleur ou un peu par la grandeur; il admet également que le nombre de seize classes peut être réduit, en réunissant en une seule deux classes dont les fleurs se rapprochent le plus, c'est-à-dire présentant à peu près les mêmes caractères.

Ainsi la première classe comprend les individus à fleurs simples dont les pétales sont régulièrement disposés, comme le sont ceux d'une Marguerite des Prés.

Cette première classe peut être réunie à la deuxième, qui comprend également des individus à fleurs simples, mais dont les pétales sont plus ou moins allongés et roulés, ce qui donne à la fleur l'aspect d'un gland, parfois penché et parfois érigé.

La troisième classe comprend ceux qui ont des fleurs dont les fleurons sont tubulés au centre et qui ont, en outre, un ou plusieurs rangs de pétales, ligulés (1) à la circonférence. On les a nommés Anémoniflores.

Dans la quatrième classe se trouvent rangés les individus dont les fleurs sont droites ou penchées, ayant aussi l'aspect d'un gland (2); les fleurons sont très allongés, tubulés, étroits, soudés et très droits. Ils ont été nommés Tubuliflores.

A la cinquième classe se rattachent ceux dont les fleurs atteignent les plus grandes dimensions, et dont la forme est aussi la plus irrégulière; les pétales sont plus ou moins contournés, roulés, tordus ou non. Ce sont ceux-là qu'on a nommés Japonais vrais.

(1) Pétales en languettes étroites.

(2) Gland d'ornement en fil en soie.

La sixième classe renferme les individus dont les fleurs tiennent le milieu entre les Japonais et les Incurvés (1); les pétales sont moins allongés, moins roulés et disposés avec moins de symétrie. Ils ont reçu le nom de Chinois. Ces deux dernières classes peuvent n'en faire qu'une seule.

A la septième classe appartiennent ceux dont les fleurs offrent le plus de régularité dans la forme; les pétales sont unis, incurvés (2), leur sommet présente la forme d'un capuchon en miniature. L'ensemble de la fleur présente l'aspect d'une sphère, comme le présente la fleur de Reine-Marguerite-Pivoine, aussi les a-t-on nommés Pivoines vrais.

La huitième classe n'est qu'une variation de la précédente; elles peuvent être réunies; ses fleurs en diffèrent par leurs fleurons, qui sont tubulés jusqu'au milieu et sont, tout en conservant la même forme, généralement plus petites. On les a nommés Incurvés.

A la neuvième classe appartiennent les individus à fleurs de chrysanthèmes proprement dites; les ligules sont planes ou à bords légèrement redressés, horizontales ou récurvées. Ceux-ci ont reçu le nom de Chrysanthèmes vrais.

La dixième classe est formée aux dépens de la neuvième; c'est dire qu'elles peuvent également être réunies; elle n'en diffère que par les bords des ligules qui se roulent en dessous, ce qui suffit pour donner un tout autre aspect à la fleur. Ils ont reçu le nom de Chrysanthèmes hybrides.

La onzième classe dépend également de la neuvième; toutefois elle s'en distingue par les fleurons, qui sont soudés dans leur moitié inférieure, au lieu d'être plans dans toute leur étendue. On les a nommés Chrysanthèmes tuyautés.

La douzième classe comprend les individus dont les fleurs, de moyenne dimension, sont très régulières de forme; leurs

(1) Le sommet des pétales est recourbé en dehors.

(2) Recourbé vers le centre c'est-à-dire infléchi en dedans.

pétales sont retournés en dessus et ont leur sommet légèrement incurvé. Ce sont les Imbriqués.

Les fleurs de la treizième classe sont à peu près de la même dimension que dans la douzième, mais les pétales sont récurvés; on pourrait admettre dans cette treizième classe deux sections ou sous-classes, suivant que le sommet des pétales reste entier ou se trouve lacinié. On les a nommés Chrysanthèmes à fleurs de Zinnia.

La quatorzième classe ne comprend qu'un petit nombre d'individus, assez difficiles à classer parce que les fleurs qu'ils présentent ont les fleurons tubulés, à gorge très ouverte fortement dentée au sommet; leur taille est moyenne et leur aspect général se rapproche des Imbriqués. Ils ont reçu le nom d'Alvéoliformes.

Les quinzième et seizième classes diffèrent peu l'une de l'autre et pourraient aussi être réunies; elles comprennent toutes deux des individus à fleurs pompon. Toutefois, dans la quinzième classe, les fleurs ont des ligules plus ou moins obliques et les bords un peu redressés, tandis que dans la seizième classe les ligules sont récurvées et leur sommet entier ou lacinié. On les nomme d'une part Chrysanthèmes à fleurs de Matricaire, ou Matricariforme, et de l'autre Pompons vrais.

Tels sont les détails sur lesquels j'ai cru devoir appeler l'attention de l'amateur de Chrysanthèmes, et sur lesquels il faudra qu'il s'appesantisse un peu pour pouvoir, lui aussi, placer toutes les variétés qu'il possède chacune à leur classe respective. Ce sera pour lui l'objet d'une étude intéressante, un agréable passe-temps dont sont bien dignes ces belles plantes.

CH. LOZET.

(A suivre).

TABLE DES MATIÈRES

A		CHENILLES (Destruction par l'essence de pétrole)..	84
ARBRES étrangers (Introduction)	12	CHLOROSE des Arbres fruitiers.....	16
ARBRES fruitiers (Protection contre les oiseaux)	84	CHRYSANTHÈMES (Rapport) d' (Culture en Angleterre	86
ARROSAGE à l'eau froide..	150	CHRYSANTHÈMES d'automne	134
B			294, 320
BACHES en béton.....	50	CONCOURS pour bouturage du Poirier	299
BEGONIA bulbeux (Sa culture).....	285	CONCOURS horticoles cantonaux.....	252
BROCHURES diverses (Analyse de).....	154	CONCOURS spéciaux..	49, 136
C		CORBELLES de fleurs.....	171
CANNAS florifères	262	CYCLAMENS à grandes fleurs d'	157
CASSIS (Confitures de)....	184		234
CATALOGUE des ouvrages de la Société.....	92	D	
CERISES (Conservation des)	232	DÉFENSE des plantes contre les animaux,.....	37
CHAMPIGNONS parasites...	30		

E		HANNETONS (Valeur agricole)..... 109	
ECHENILLAGE.....	25	I	
ENGRAIS chimiques en horticulture.....	168	INSECTES nuisibles (Description des)..... 264	
ENSEIGNEMENT de l'horticulture.....	8	J	
EXPOSITION de 1890..	149	JARDIN (Le Petit)..... 136	
	161 199	L	
d* (Distribution des Récompenses)...	235	LIENS et Ligatures 194	
EXPOSITION de Dammartin.	267	M	
d* de Pontoise...	283	MELONS (Moyen de les conserver)..... 103	
EXCURSION dans le canton de Betz.....	253	MÉMOIRE présenté par M. Thirion à la Société nationale d'horticulture de France 302	
F		MORILLE (Procédé de culture)..... 44	
FRAISIER recommandable.	88	MUGUET 196	
FRAISIER sir Joseph Paxton.	124	N	
FINANCES (Rapport de la Commission, 1889)...	151	NAVET (Sa Culture)..... 302	
FINANCES (Rapport de la Commission, 1890)...	317	NECTRIA ditissima..... 15	
FRUITS (Les).....	111	O	
FRUITS (Ouvr. de M. Baltet).	141	ŒILLET lyonnais..... 121	
G		ŒILLET (Nouvelle race)... 220	
GENISTA Andreana.....	110	ŒILLETS remontants Marguerite..... 279	
GIROFLÉES simples et doubles.....	219	P	
KOMME (Traitement).....	82	PENSÉES..... 188	
GREFFE à œil dormant (Ses inconvénients).....	76	PHORMIUM Tenax..... 196	
GREFFE (Influence du sujet)	123	PIQURES d'insectes..... 110	
GREFFE (Affranchissement)	270		
GRISE dans les serres (La)..	270		
H			
HABILLEMENTS (Classe 36).	136		

PLANTES d'appartement	1890 : 5 janvier.....	162
(Soins)	— 2 février.....	174
POMME de terre Victor ...	— 2 mars.....	174
POIRES (Conservation des).	— 6 avril.....	201
	— 4 mai.....	213
	— 1 ^{er} juin.....	225
POIRES Le Lectier.....	— 6 juillet.....	233
PRÉSERVATION des Bois	— 3 août.....	244
contre la pourriture..	— 7 septembre.....	265
PRIMEVÈRES.....	— 5 octobre.....	277
PUCERON lanigère (Sa destruction)	— 2 novembre.....	289
PYRALES des Poires et des Pommés.....	— 7 décembre.....	313
	SECTION de Betz. 267, 280	315
	d* de La Chapelle-en-Serval. 21, 66, 116, 175, 186	291
R		
RAISINS de table.....	d* de Creil. 215, 227, 250, 281	292
REINES-MARGUERITES (Procédé pour avoir de belles).....	d* de Crépy-en-Va-lois, 1, 2, 22, 65, 139, 165, 175, 186, 202, 216, 228, 282	293
ROSES.....		
ROSE Reine Marie-Henriette		
S		
SÉANCES de la Section centrale	d* de Nanteuil-le-Haudouin. 21, 35, 65, 125, 164, 176, 187, 215, 227, 234, 250, 292	315
1889 : 6 janvier.....		
— 3 février.....		
— 3 mars.....		
— 7 avril.....		
— 5 mai.....		
— 2 juin.....		
— 7 juillet.....		
— 4 août.....		
— 1 ^{er} septembre.....		
— 6 octobre.....		
— 3 novembre.....		
— 2 décembre.....		
	d* de Pont-Sainte-Maxence.....	1
	SELS de cuivre en arboriculture.....	122
	SOCIÉTÉ nationale de France (Concours)...	36
	STACHYS affinis.....	139
	STACHYS tuberifera.....	261

STATISTIQUE agricole.....	217	TRANSPLANTATIONS doctur-	
SULFATE de fer contre les		nes	268
parasites.....	133	TRAVAUX de l'amateur fleu-	
SULFOCARBONATE contre la		riste, 4, 22, 39, 51, 66,	
cochenille.....	120	90, 103, 116, 127	142
SULFURE de carbone contre		TULIPES	203
le ver blanc.....	169		
SUREAU (Echalas pour le).	15		
		V	
		VIN blanc de Chantilly....	140
T		VIOLETTES.....	188
TAUPES.....	184	d° (Culture forcée).	81
TAVELURE des fruits.....	15	d° (Du forçage des)	130
TIGRE du poirier.....	106	VISITES de jardins....	3 196
TOMATES (Confitures).....	126		

FIN

DE LA TABLE DES MATIÈRES

ET DU XIII^e VOLUME

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	40 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.

Leçons d'Horticulture.

JANVIER 1891.

Création d'un Jardin fruitier.

- Senlis* : Dimanche 4, à 1 heure, au jardin
de la Société.
- Gouvieux* : Jeudi 8, à 2 heures de l'après-midi,
à la mairie.
- Crépy* : Dimanche 11, à 2 heures de l'après-midi,
à l'Ecole communale des Garçons.
- Betz* : Jeudi 15, à 2 heures de l'après-midi,
à la mairie.
- La Chapelle* : Dimanche 18, à 2 heures de l'après-
midi, chez M. Baudet, président.
- Barbery* : Jeudi 22, à 10 heures du matin, à
la mairie.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 25, à 10 heures du matin, à
la mairie.
- Creil* : Dimanche 25, à 2 heures 1/2 de l'après-
midi, à la mairie.
- Nanteuil* : Jeudi 29, à 2 heures de l'après-midi,
à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.